

**Paroles prononcées au début de la messe du jeudi 26 mars 2015**

**à l'occasion du départ du frère Bruno-Maria**

Frère Bruno-Maria, avec toi et par toi, nous voulons ce soir remercier le Seigneur de la Vie qui t'a appelé à le connaître, à L'aimer et à Le révéler. C'est à Clermont-Ferrand, en mars 2007, que tu as fait profession solennelle dans l'Ordre des Capucins. Tu t'es alors engagé pour toute la vie dans notre famille religieuse. En juin 2013, à la basilique Notre-Dame du Port, tu as été ordonné diacre permanent par Mgr Simon.

Ces deux dates rythment ton séjour de neuf ans, ici, à Cermont. Ici, tu as été fidèle à notre vie en frères, vie de prière régulière et vie familiale simple, pourrait-on dire. Tu as aussi été membre de l'équipe d'aumônerie visitant les malades à l'Hôtel-Dieu puis à l'hôpital Estaing. Les prisonniers ont également été rencontrés régulièrement. Les laïcs franciscains et les amis du café chrétien Cappuccino ont bénéficié de ta présence enrichissante. Pour tout cela, frère, Dieu soit béni. Je te souhaite d'avoir aussi été marqué et renouvelé par ces échanges que tu as eus. Notre action de grâce ce soir ne veut pas seulement célébrer ce dont tu as été capable, avec tes qualités et tes limites, mais aussi, et peut-être d'abord, ce dont Dieu a été capable en toi durant ces années, suivant le mot de l'Évangile : « *En vous voyant, ils rendront grâce à Dieu* ».

Les frères qui sont à Strasbourg, et que j'ai visités vendredi dernier, t'attendent. Avec eux, tu pourras réfléchir à un projet de vie mettant en valeur les deux arêtes de notre vie religieuse franciscaine : la prière de l'oraison et le service des personnes démunies.

Demeure ouvert à la grâce de Dieu, comme la Vierge Marie que tu aimes prier, au point d'avoir repeint ta chambre, ici, d'un beau bleu marial. Saint Bernard de Clairvaux appelle Marie « *l'aqueduc de la grâce* » et saint François d'Assise parle du « *tabernacle de Dieu* ». Ma prière, ce soir, est que tu persévères et t'affermesses dans cette identité.

Fr. Eric Bidot, ofm cap  
Ministre provincial